



# Forum des **!dées**

BIENS COMMUNS - SERVICES ESSENTIELS

**Nos propositions**

**Pour des biens communs  
partagés et des services  
essentiels accessibles à  
tous : eau, énergie, Internet  
et mobilité**

Paris - 4 mai



## L'accès universel aux biens communs et services essentiels

### 1. Garantir l'accès à un panier essentiel de biens et services

**Nous proposons une tarification selon des usages différenciés** : des tarifs accessibles à tous, sans stigmatisation, pour les consommations de base ; puis la **progressivité des prix**, selon que ces consommations évoluent vers **les usages de confort, voire superflus** (multiplicité des équipements par foyer, chauffage de piscine, etc.). **Afin d'encourager le report modal du transport individuel vers les transports collectifs, un tarif de base sera créé sous la forme d'un « Pass mobilité multimodal »**, répondant à trois usages que nous définissons comme essentiels : « pass domicile-travail », « pass services publics essentiels », « pass vacances-famille ». Il servira également de carte de paiement à réduction pour tous les réseaux de transports urbains et de TER et tous les services de mobilité existants (dont l'achat de carburant).

L'accès à l'Internet, considéré aujourd'hui comme un élément essentiel du quotidien, sera garanti pour chaque citoyen par la création d'un **droit au raccordement au très haut débit**.

Un **forfait de base** en fonction d'un **accès à Internet seul** sera fixé, à un coût abordable, inférieur à 10 euros nets par mois, résiliable à tout moment.

### 2. Accompagner la sortie de la précarité

Nous mettrons en place, en complément du tarif de base, une Solidarité nationale eau : dispositif actif dès que les factures d'eau excèdent 3 % des ressources du foyer (cf. APL).

Nous créerons également **une couverture énergétique universelle** visant à interdire les coupures d'énergie en cas de difficulté sociale.

Des chèques d'accompagnement personnalisé pour l'aide à l'acquisition d'appareils moins énergivores seront émis. Ils permettront aussi de soulager, de façon transitoire, le pouvoir d'achat de ceux qui n'ont pas d'autre choix que la voiture.

## Transition vers une société plus vertueuse écologiquement

### 3. Donner un signal prix progressif sur les consommations émettrices de CO<sub>2</sub> avec l'instauration d'une contribution climat-énergie assise sur un dispositif à double clic :

- un **tarif progressif** pour les consommations d'énergie non contraintes, dont les prix plus élevés correspondront aux productions les plus émettrices de CO<sub>2</sub> ;
- une **taxation spécifique des énergies fossiles et non renouvelables**, reposant sur les producteurs et distributeurs, complétée d'une taxe sur l'uranium et les déchets nucléaires.
- parallèlement sera mis en place un bonus-malus pour inciter à l'utilisation des appareils et technologies les moins énergivores.

### 4. Accompagner l'économie intelligente des biens communs

Pour l'électricité, **des compteurs intelligents seront généralisés dès 2012** et installés gratuitement **chez les particuliers**. Pour l'eau, nous encouragerons **l'équipement des particuliers en appareils hydro-économes** et impulserons la **distribution gratuite d'économiseurs d'eau et de mitigeurs**.



## 5. Engager la transition vers une société du post-nucléaire

### Nous ferons de la maîtrise de la demande énergétique notre priorité :

- Plan de rénovation thermique bâtiment d'ici 2050 (un million de logements rénovés par an)
- Usages : plan éducation, diffusion des bonnes pratiques, organisation du conseil et construction d'une ingénierie publique, incitation au recyclage et à la valorisation des déchets, développement des circuits courts, etc.
- Repenser l'aménagement territorial : « Approches environnementales de l'urbanisme » pour tous les PLU, notion d'habitat dense, clause du « mieux disant environnemental » dans la commande publique, etc.

Faire de la sobriété et de l'efficacité énergétiques le premier objectif de notre politique énergétique nous permettra de **rééquilibrer notre mix énergétique** : la baisse de la consommation, concomitante au développement des EnR et de leur auto-consommation, permettra de cheminer résolument vers une baisse significative du nucléaire dans notre mix énergétique, première étape vers une mutation énergétique complète.

Nous travaillerons sur des scénarii de simulation afin de proposer un échéancier pour ce nouveau mix énergétique.

**Un débat national sur la transition énergétique sera engagé dès 2012**, associant largement les acteurs socio-économiques.

Nous développerons avec volontarisme les EnR grâce notamment à une **politique d'incitation efficace en faveur de l'auto-consommation des énergies renouvelables**. Le tarif d'achat sera réservé à l'excédent de production (photovoltaïque).

Un **fonds national de l'efficacité énergétique** financera les économies d'énergie (logements, transports individuels et collectifs), le rattrapage en matière de nouvelles énergies et le développement de nouvelles filières, ainsi que les mesures d'accompagnement à destination des ménages précaires. Il sera doté de 30 milliards d'euros de ressources existantes (taxes, suppression de niches fiscales liées à l'énergie), ainsi que de ressources nouvelles (contribution climat-énergie, soumission à l'impôt sur les sociétés des entreprises de services essentiels...).

**Des financements alternatifs seront promus, réformés ou créés** : Éco PTZ, Certificats d'économie d'énergie (CEE), mutualisation des projets territoriaux et « EnR participatives », rémunération sur les économies obtenues, instauration d'un couple loyer-charges pour partager le financement-bénéfice des travaux entre le propriétaire et le locataire, etc.

## 6. Promouvoir une mobilité décarbonée

Nous fixons l'objectif de **diminuer de 30 % la consommation du parc des véhicules grand public d'ici 2030**, grâce notamment à un dispositif de bonus pour l'acquisition de véhicules vertueux, et de malus pour les véhicules polluants ou énergivores. L'usage des véhicules hybrides et électriques sera soutenu.

Nous organiserons, en lien avec l'Union européenne, **une baisse d'au moins 50 % du transit de poids lourds** (déplacement de plus de 300 kilomètres) **sur le territoire national d'ici 2040**, en parallèle de la mise en place d'une politique forte d'incitation au rabattement vers le fret non routier.



## 7. Créer une police de l'environnement

Et appliquer le principe pollueur-payeur, afin de renforcer la prévention des infractions et rendre effectives les sanctions, en particulier financières, envers les usages non réglementaires de la ressource en eau.

## 8. Agir en matière de santé environnementale

Un compromis devra être trouvé entre les exigences de qualité de service mobile et Internet et le niveau d'émission des ondes de téléphonie mobile et wi-fi, afin de limiter les émissions inutiles. La traduction normative de ce compromis fera l'objet d'une loi.

## Le retour de la puissance publique : une régulation rénovée

### 9. Assurer la couverture numérique intégrale du territoire en dix ans, grâce à un plan de déploiement accéléré de la fibre optique.

### 10. Garantir la neutralité du Net et l'accès aux données publiques sur Internet

**Nous défendons, par la loi, le principe de neutralité du Net**, entendu comme le refus des discriminations liées aux contenus, aux émetteurs ou aux destinataires des communications électroniques.

**Nous assurerons l'accès aux données publiques** créées dans le cadre d'une mission de service public, par un accès gratuit et public, sans autorisation préalable. Nous créerons donc un droit effectif à l'accès et à la réutilisation des données publiques sur Internet.

### 11. Réguler géographiquement les implantations de production énergétique

Avec l'objectif de maîtrise de la demande, la définition concertée de mix régionaux pertinents d'EnR favorisant l'autoconsommation, et la rémunération des Régions grâce aux économies réalisées sur les réductions des pertes en ligne.

### 12. Garantir la maîtrise publique des infrastructures stratégiques

#### 1) Création de pôles publics par secteurs :

- Eau : pôle d'ingénierie publique pour l'aide aux collectivités ; autorité de maîtrise et de régulation pour la péréquation ; interdiction de détenir plus de 30 % des concessions sur un territoire
- Énergie : pôle public des réseaux de transport gaz-électricité ; nucléaire 100 % public (Constitution).
- « France très haut débit » : propriétaire et gestionnaire réseaux de fibre optique.

**2) « France financement infrastructures »** pour les réseaux de transport, d'électricité, du gaz, du réseau ferroviaire, de la fibre optique + autoroutes à terme.